

2019-0221 2019-02-27

Doktor Doom Formule 420 3-en-1 à la rescousse des plantes et récoltes concentré

Insecticide/Acaricide/Fongicide

DOMESTIQUE

Concentré Émulsifiable

Facile à utiliser

ATTENTION : IRRITANT CUTANÉ

Traitement durant la période de dormance et la saison de croissance

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIP ACTIF : Huile de canola 96 %

N° D'HOM. 32831 LPA

CONTENU NET : 1 à 6 L

753146 AB Ltd o/a Ultrasol Industries
10755-69 Ave.
Edmonton, Alberta
T6H 2C9
780-432-6535

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Pour éviter les risques de contamination, entreposer ce produit loin des aliments et des aliments pour animaux.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide, mais le jeter aux ordures. Le produit non utilisé ou le reste de produit doit être jeté dans un site provincial ou municipal de collecte des déchets ménagers dangereux.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ÉNONCÉS FACULTATIFS

- *Période de dormance et saison de croissance (traitement des insectes et du blanc)*
- *Tue les insectes mentionnés, y compris les œufs*
- *Ce produit, contenant de l'huile de canola, convient aux fruits, légumes, rosiers et fleurs indiqués. Il peut être appliqué durant la période de dormance et la saison de croissance pour supprimer les insectes et acariens mentionnés.*
- *Réprime le blanc sur les rosiers.*
- *Pour les fleurs, fruits et légumes, plantes d'intérieur et arbres indiqués.*
- *Supprime les acariens, les aleurodes, les pucerons*
- *Réprime le blanc*
- *Toute la saison*
- *(3-en-1) (insectes, maladies et acariens)*

Doktor Doom Formule 420 3-en-1 à la rescousse des plantes et récoltes concentré

Insecticide/Acaricide/Fongicide

DOMESTIQUE

Concentré Émulsifiable

Facile à utiliser

ATTENTION : IRRITANT CUTANÉ

Traitement durant la période de dormance et la saison de croissance

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIP ACTIF : Huile de canola 96 %

N° D'HOM. 32831 LPA

CONTENU NET : 1 à 6 L

753146 AB Ltd o/a Ultrasol Industries
10755-69 Ave.
Edmonton, Alberta
T6H 2C9
780-432-6535

PARASITES SUPPRIMÉS

Élimine pucerons, pucerons des aiguilles, cochenilles, acariens, kermès, phylloxera de la vigne, phylloxera du chêne, psylles (y compris le psylle du poirier), aleurodes, et réprime le blanc.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS appliquer sur un plan d'eau.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

Mélanger une partie de concentré dans 50 parties d'eau (20 mL de concentré par litre d'eau) pour obtenir une solution à 2%. Bien agiter avant chaque application et remuer ou agiter fréquemment la solution diluée pendant l'application. Appliquer la solution à un volume de pulvérisation de 100 à 200 mL/m² à l'aide d'un pulvérisateur manuel à gâchette, d'un pulvérisateur manuel ou d'un pulvérisateur à réservoir dorsal.

SUPPRESSION DES INSECTES

Appliquer au premier signe de présence d'insectes. Pulvériser abondamment les insectes nuisibles sur les plantes jusqu'à ce que toutes les parties de la plante soient mouillées, y compris le dessous des feuilles. Les insectes et les acariens, incluant les œufs, doivent entrer en contact avec la pulvérisation. Peut aussi être utilisé pour la suppression des stades de vie hivernant, incluant les œufs, des parasites présents pendant la période de dormance (p. ex. kermès, acariens et cochenilles) sur les arbustes, conifères, plantes ligneuses, arbres fruitiers et arbres d'ombrage listés. Voir le tableau « Catégories d'utilisation » pour les traitements spécifiques à la période de dormance. Répéter le traitement aux 7 à 14 jours, au besoin.

RÉPRESSION DU BLANC

Pour la répression du blanc, pulvériser abondamment les deux côtés des feuilles. Poursuivre les traitements aux 7 à 14 jours, au besoin. L'intervalle d'application de 7 jours est recommandé pour les taux d'infestation modérés à élevés. Pour prévenir l'infection et protéger les nouvelles pousses, faire un traitement avant la floraison et aux premiers stades foliaires.

CATÉGORIES D'UTILISATION

Pour les cultures et les parasites inclus dans le tableau ci-dessous, l'application doit être effectuée avec une solution à 2%. Voir Instructions de mélange pour des directives sur la préparation de la solution.

Culture	Parasite	Période d'application
En serre et à l'extérieur : plantes à fleurs, à feuillage et à repiquer	Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin

Roses	Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
	Blanc (répression) (<i>Podosphaera pannosa</i>)	Commencer les traitements dès les premiers signes de maladie. Poursuivre les traitements aux 7 à 14 jours. L'intervalle d'application de 7 jours est recommandé pour les taux d'infestation modérés à élevés.
Arbres d'ornement et d'ombrage (plantes vertes et à fleurs, frêne, bouleau, épine-vinette, cerisier ornemental, pommier, cornouiller, orme, conifères, aubépine, houx, lilas, magnolia, érable, chêne, pin, pêcher à fleurs, prunier à fleurs, troène, buisson-ardent, épinette, érable sycomore, tulipier de Virginie, saule), arbustes ornementaux	Pucerons, pucerons des aiguilles, phyloxera du chêne, cochenilles, acariens, psylles, kermès, tétranyque, aleurodes	Application durant la période de dormance, de préfloraison et en été Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
Cerisier ornemental, pommier, aubépine, pêcher à fleurs, prunier à fleurs et buisson-ardent	Blanc (répression) (<i>Podosphaera clandestina</i>)	Commencer les traitements dès les premiers signes de maladie. Poursuivre les traitements aux 7 à 14 jours. L'intervalle d'application de 7 jours est recommandé pour les taux d'infestation modérés à élevés.
Plantes d'intérieur	Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
En serre et à l'extérieur : betteraves, carottes, pommes de terre, radis, rutabagas, betteraves à sucre, navets	Pucerons, kermès, cochenilles, acariens, aleurodes, psylles	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
En serre et à l'extérieur : oignons	Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
En serre et à l'extérieur : laitue, céleri, bette à cardes	Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14

		jours au besoin
En serre et à l'extérieur : brocoli, chou potager, chou-fleur, chou vert	Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
En serre et à l'extérieur : soja, haricots, pois	Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
Légumes-fruits (en serre et à l'extérieur) : cocona, aubergine, poivrons, aubergine africaine, aubergine pois, gilo, morelle scabre, baie de goji, cerise de terre, <i>martynia</i> , okra, naranjille, pépino, piments autres que poivrons, roselle, morelle Sunberry, tomatillo, tomate, tomate buissonnante, tomate groseille, tomate d'arbre	Pucerons, cochenilles, acariens, psylles, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
Cucurbitacées (en serre et à l'extérieur) : Chayote (fruit), pastèque de Chine (courge à la cire), melon à confire, concombre, cornichon, courge comestible (incluant la gourde	Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin

<p>hyotan et la courge-bouteille), courge comestible (incluant la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (incluant la pomme merveille, poire de merveille, melon amer, concombre chinois), melon véritable (incluant le cantaloup, le melon brodé, Casaba, Crenshaw, Golden Pershaw, melon miel, Honey ball, Mango, de Perse, melon ananas, Santa Claus et melon serpent), citrouille, courge d'été (incluant la courge torticolis, pâtisson, courge à cou droit, courge à la moelle, zucchini), courge d'hiver (incluant la courge musquée, calebasse, courge de Hubbard, [(<i>C. mixta</i>, <i>C. pepo</i>) {incluant la courge poivrée et la courge spaghetti}]), melon d'eau</p>	<p>Blanc (répression) (<i>Podosphaera xanthii</i>)</p>	<p>Commencer les applications lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie ou dès les premiers signes de maladie. Poursuivre les traitements aux 7 à 14 jours. L'intervalle d'application de 7 jours est recommandé pour les taux d'infestation modérés à élevés.</p>
<p>Asperges</p>	<p>Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes</p>	<p>Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin</p>
<p>Pommes, poires</p>	<p>Pucerons, kermès, acariens, psylle du poirier (période de dormance seulement)</p>	<p>Application durant la période de dormance jusqu'au stade de la pointe verte et en été Éviter le traitement pendant la période de floraison. Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin</p>
	<p>Blanc (répression) (<i>Podosphaera leucotricha</i>)</p>	<p>Commencer les traitements dès les premiers signes de</p>

		maladie. Poursuivre les traitements aux 7 à 14 jours. L'intervalle d'application de 7 jours est recommandé pour les taux d'infestation modérés à élevés.
Abricots, cerises, nectarine, pêches, prunes, pruneaux, cerises acides	Pucerons, kermès, acariens,	Application de la période de dormance à la période de préfloraison et en été Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
	Blanc (répression) (<i>Podosphaera clandestina</i> , <i>Podosphaera pannosa</i>)	Commencer les traitements dès les premiers signes de maladie. Poursuivre les traitements aux 7 à 14 jours. L'intervalle d'application de 7 jours est recommandé pour les taux d'infestation modérés à élevés.
<p>Note : Pour les pêches, ne faites qu'un traitement en période de dormance par saison. Certaines variétés de prunes et de pruneaux peuvent être endommagées par les traitements à l'huile.</p> <p>N'appliquez pas sur les variétés sensibles à l'huile. N'appliquez pas sur les arbres manquants d'humidité.</p>		
Baies (en serre et à l'extérieur) : vigne de l'Amour, aronie, myrique de Pennsylvanie, raisin d'ours, myrtille, mûre, bleuets (en corymbe et à feuilles étroites), gadelier odorant, shepherdie argentée, che, goyavier du Chili, cerisier, chicouté, canneberge, gadellier (noir et amer), sureau, épine-vinette, groseille à maquereau, raisin, viorne trilobée, chèvrefeuille bleu, baie de gaylussaccia, casseille, amélanchier (amélanchier à feuilles d'aune), kiwi et kiwi de Sibérie, airelle rouge, passiflore officinale, poivre de Tasmanie, mûre blanche, fruit de kunzea, gadelle indigène, pain de perdrix, fruit du phalsa, cerisier	Pucerons, phylloxera de la vigne, cochenilles, acariens, kermès	Application durant la période de dormance et en été Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin

de Pennsylvanie, framboise (noire et rouge), fruit du <i>Syzygium luehmannii</i> , salal, baie de <i>schisandra</i> , argousier, fraise, framboise sauvage		
En serre ou à l'extérieur : mûre, shepherdie argentée, chicouté, raisin de Corinthe, sureau, groseille à maquereau, casseille, amélanchier, framboise, fraise, raisin	Blanc (répression) (<i>Podosphaera</i> spp., <i>Uncinula necator</i>)	Commencer les traitements dès les premiers signes de maladie. Poursuivre les traitements aux 7 à 14 jours. L'intervalle d'application de 7 jours est recommandé pour les taux d'infestation modérés à élevés.
Note : l'huile élimine la pruine sur les raisins. Ne pas appliquer sur les raisins de table dans les deux semaines précédant la récolte. Ne pas pulvériser les fraises lorsque les températures sont élevées.		
Noisettes, châtaignes, noix de pecan, noix de Grenoble	Pucerons, kermès, acariens	Application de la période de dormance à la période de préfloraison et en été Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
Maïs	Pucerons, cochenilles, acariens, kermès, aleurodes	Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin
Houblon	Blanc (répression) (<i>Podosphaera macularis</i>)	Commencer les traitements dès les premiers signes de maladie. Poursuivre les traitements aux 7 à 14 jours. L'intervalle d'application de 7 jours est recommandé pour les taux d'infestation modérés à élevés.
Note : Cesser la pulvérisation lors du développement des chatons.		

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION

Toutes les espèces et les variétés n'ont pas été testées pour la phytotoxicité. Il est recommandé de traiter un petit groupe de plantes tests et de les observer pendant quelques jours pour déterminer la phytotoxicité avant de traiter un grand nombre de ces plantes.

L'huile élimine la couleur bleue des conifères comme l'épinette du Colorado et l'épinette bleue de Koster. Faire preuve de prudence en pulvérisant les fleurs et les bourgeons des plantes sensibles à l'huile, telles que : chamécyparis, cèdre du Japon, houx japonais, genévrier de Virginie et daléa épineuse.

NE PAS APPLIQUER LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST EXTRÊMEMENT ÉLEVÉE (plus de 32°C), OU TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT DES TEMPÉRATURES SOUS LE POINT DE CONGÉLATION. S'assurer que les cultures sont exemptes d'humidité causée par le givre qui fond ou par des rosées abondantes. Ne pas utiliser dans les 30 jours précédant ou suivant l'application de soufre. Ne pas utiliser en association avec des composés dinitrés ou peu après l'application de composés dinitrés, à savoir des fongicides comme Captan et Folpet, ou de composés cuivrés, en raison d'un risque accru de phytotoxicité. Dans le doute, traiter une petite partie de la plante avec un mélange de produits d'association et attendre quelques jours pour établir s'il y a des brûlures.

Certaines plantes, comme les rosiers, les pommiers et les fraisiers, sont sensibles à l'application répétée de produits huileux. Faire attention aux pulvérisations répétées et, si la sensibilité est un facteur préoccupant, faire un essai sur une petite surface ou sur des plantes individuelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Pour éviter les risques de contamination, entreposer ce produit loin des aliments et des aliments pour animaux.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide, mais le jeter aux ordures. Le produit non utilisé ou le reste de produit doit être jeté dans un site provincial ou municipal de collecte des déchets ménagers dangereux.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ÉNONCÉS FACULTATIFS

- *Période de dormance et saison de croissance (traitement des insectes et du blanc)*
- *Tue les insectes mentionnés, y compris les œufs*
- *Ce produit, contenant de l'huile de canola, convient aux fruits, légumes, rosiers et fleurs indiqués. Il peut être appliqué durant la période de dormance et la saison de croissance pour supprimer les insectes et acariens mentionnés.*
- *Réprime le blanc sur les rosiers.*
- *Pour les fleurs, fruits et légumes, plantes d'intérieur et arbres indiqués.*
- *Supprime les acariens, les aleurodes, les pucerons*
- *Réprime le blanc*
- *Toute la saison*
- *(3-en-1) (insectes, maladies et acariens)*